

François Gindroz, constructeur d'hôtels? : un projet à Morges, 1868

Autor(en): **Bisegger, Paul**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera**

Band (Jahr): **29 (1978)**

Heft 4: **j**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-393302>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Notes

¹ Cf. «Indicateur genevois...», Genève 1931, qui mentionne l'Hôtel du Grand Aigle, d'Angleterre, de la Balance, de la Couronne, de l'Ecu de Genève, des Etrangers, de l'Europe, des Trois Maures, de la Navigation, du Nord.

² Sur la rive droite se construiront ensuite l'Hôtel de Russie (1853), de la Paix (1862), Richemond (1863), Beau-Rivage (1865), National (1873), d'Angleterre (1875); sur la rive gauche l'Hôtel de l'Ecu (1840), Métropole (1855), de la Couronne, de Paris, Victoria (1855).

³ A. P. J. PICTET DE SERGY, *Genève ancienne et nouvelle*, Genève 1864, p. 29.

⁴ A. P. J. PICTET DE SERGY, *Genève ancienne et nouvelle*, Genève 1864, p. 30.

⁵ Cf. «Statuts de la Société anonyme des Bergues», Genève, p. 3-4: «La Société aura pour objet: 1° l'achat de l'emplacement qu'occupe maintenant la fabrique des Bergues, sis à Genève, au quartier de St-Gervais, ainsi que les bâtiments adjacents et de tout le terrain qui en dépend 2° la construction successive de maisons et bâtiments sur lesdits emplacement et terrain; l'établissement d'un quai dans la partie qui avoisine le Rhône; et celui d'un pont, des Bergues à la Fusterie 3° la revente desdits emplacements, maisons et bâtiments.»

⁶ Cf. citation de G. Fatio dans l'article paru dans la *Tribune de Genève* du 10 mars 1934 intitulé *En marge du centenaire de la construction de l'hôtel des Bergues*.

⁷ Cf. Registre de la séance du 22 juin 1830 de la Chambre des Travaux Publics, A. E. G.

⁸ Plan conservé aux A. E. G.

⁹ Cf. «Avis à Messieurs les Voyageurs...», Genève 1835, p. 10.

¹⁰ Cf. L'article intitulé *Les Bergues*, paru le 18 décembre 1919 dans le *Journal de Genève*.

¹¹ Plus de renseignements sur le Tremont House dans T. HAMLIN, *Greek Revival Architecture in America*, New York, 1964, p. 112-114. — H.-R. HITCHCOCK, *Architecture: Nineteenth and Twentieth Centuries*, Harmondsworth 1971, p. 134-135. — N. PEVSNER, *A History of Building Types*, Princeton, 1976, p. 175-176.

¹² Cf. «Avis à Messieurs les Voyageurs...», Genève 1835, et «Hôtel des Bergues, le seul de Genève d'où l'on puisse jouir de la vue du Mont-Blanc», Genève 1844.

FRANÇOIS GINDROZ, CONSTRUCTEUR D'HÔTELS ? UN PROJET À MORGES, 1868

par Paul Bissegger

Par opposition aux auberges de tradition médiévale dont Morges compte quelques exemples, édifices intégrés à la vieille ville où les voyageurs de passage trouvaient à se loger plus ou moins commodément, apparut au XIX^e siècle la notion moderne d'«hôtel», qui se rapporte à un bâtiment souvent plus vaste et dont la fonction est tournée plus précisément vers les plaisirs du voyage, le confort et la jouissance du site. Cette typologie nouvelle se concrétisa à Morges par un bâtiment aux dimensions relativement modestes, appelé Hôtel des Alpes, qui s'éleva en bordure du lac, sur l'ancienne ruelle du Lion. Cet édifice néo-classique fort sobre, avec étage attique probablement dès l'origine, s'ouvrait sur le paysage lémanique. Dirigé par David Gottlieb Kraft, il fut construit en 1856/57 sous la direction vraisemblablement de Samuel Cupelin, voyer, qualifié à ce propos d'architecte (agrandi par dédoublement en profondeur en 1875)¹.

Ce bâtiment hôtelier restera fort longtemps sans concurrence, quoique d'importants projets pour un hôtel de première classe furent discutés quelque temps après sa

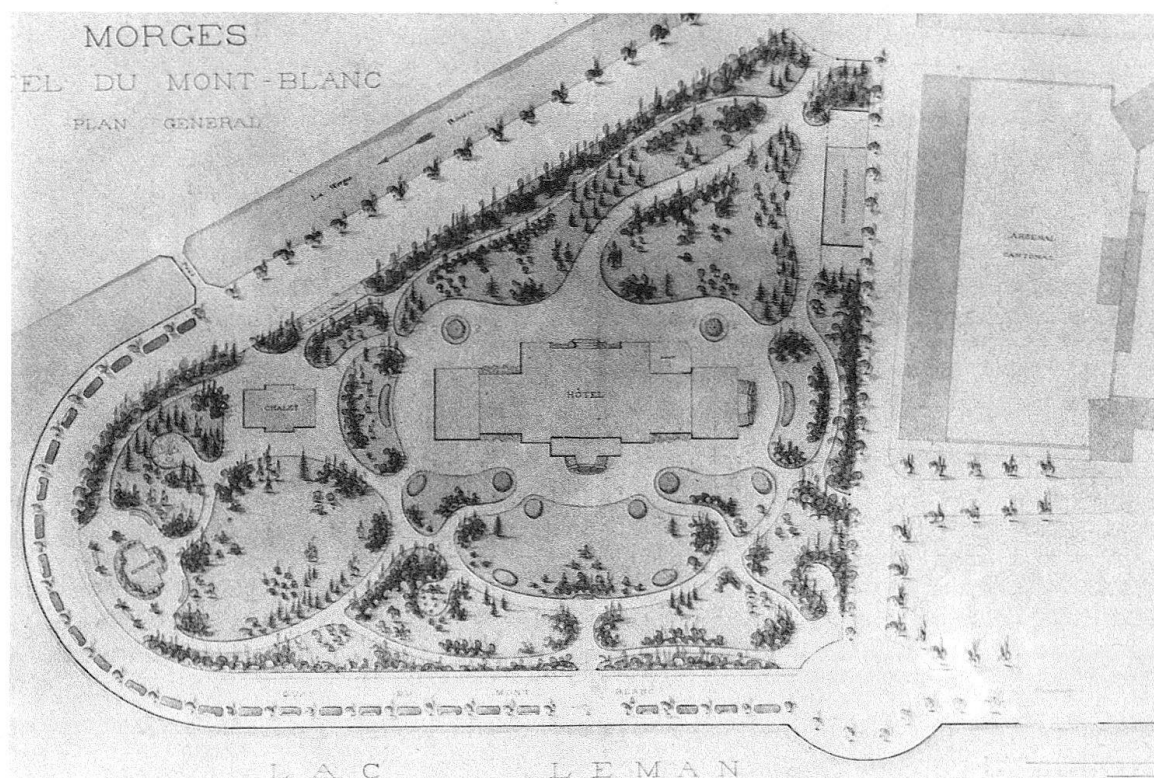


Fig. 1. Morges. Hôtel du Mont Blanc, plan général par François Gindroz, mai 1868

construction. En effet, avec l'avènement du chemin de fer sur les bords du Léman, et contrairement aux espoirs initiaux, Morges, dont la prospérité remarquable était due à l'activité de son port et de son marché, se vit peu à peu reléguée au rang d'un simple transit pour marchandises et voyageurs. Dix ans plus tard, en 1868, la vie économique morgienne montrait des signes de stagnation, et un groupe d'hommes d'affaires voulut opérer une relance par le biais d'une réalisation de vaste envergure, qui donnerait du travail aux entreprises de tous ordres pendant la période de construction, et qui attirerait par la suite des touristes fortunés. Un comité pour la construction d'un hôtel de premier rang se constitua en conséquence, réunissant des notables morgiens sous la présidence de Henri Reymond, propriétaire d'importantes tanneries; on y trouvait également le banquier Eugène Muret, Edouard Schopfer, préfet et négociant en denrées coloniales, le marchand de fer Louis Thury et Louis Brélaz, entrepreneur². Ce groupe de travail projeta une société avec capital social de 900 000 francs, somme alors colossale qu'il se révélera par la suite impossible de réunir. Dans cette optique pourtant on demanda un projet à François Gindroz, architecte genevois, auteur des plans de l'Hôtel Beau-Rivage à Ouchy (1858)³. Ce nouvel édifice, appelé Hôtel du Mont-Blanc, se serait implanté à l'ouest du château, sur la grande parcelle qui deviendra plus tard le parc de l'Indépendance. Cette surface, propriété communale dont les foins étaient régulièrement affermés, devait être arborisée et aménagée en jardin anglais, servant d'écrin de verdure à l'hôtel proprement dit ainsi qu'à ses annexes, telles un chalet et un kiosque (fig. 1).

A la suite de l'échec financier qui interdit toute réalisation de ce projet trop ambitieux, l'idée d'un hôtel de premier rang à Morges ne fut pas pour autant abandonnée⁴. En 1869/70 un nouveau comité travailla à formuler un programme plus réduit, avec capital social de 450 000 francs, pour un hôtel de 70 lits de maîtres environ. On s'adressa cette fois à Léo Châtelain, architecte à Neuchâtel, dont les plans n'ont pas été conservés. Mais cette fois-ci encore les financiers sollicités refusèrent leur participation massive à ce projet, qui fut finalement abandonné faute de capitaux⁵.

PROJET GINDROZ (1868)

François Gindroz fournit en mai 1868 un dossier comprenant un plan d'ensemble, une élévation de la façade côté lac, le plan des trois niveaux, ainsi qu'une face latérale accompagnée d'une coupe transversale de l'édifice projeté. Il s'y ajoutera, en novembre de la même année, une variante avec étage supplémentaire sur les ailes⁶.

Description. D'une capacité totale de 114 lits, cet hôtel à volumes fractionnés, symétriques, se présente comme une construction principale de trois étages sur rez-de-chaussée avec combles habitables, que deux ailes basses, légèrement en retrait et ne comportant qu'un seul niveau, relie à des édifices secondaires de deux étages et toit brisé (fig. 2). La façade lac du bâtiment principal se subdivise en deux avant-corps latéraux où s'ouvrent des baies alignées sur un seul axe vertical, encadrant une partie centrale où figurent cinq ouvertures par étage. Les jours de l'édifice, au rez-de-chaussée en plein cintre à clef saillante, sont rectangulaires et partiellement dotés de corniches aux niveaux supérieurs. Là alternent en un rythme discret de simples fenêtres et des portes-fenêtres desservant un balcon, confort moderne dont sont dotées toutes les chambres ouvertes vers le lac, ainsi que certaines chambres des faces latérales. Aux forts accents verticaux que crée une telle articulation des volumes, soulignés par des chaînes d'angle rectilignes à refends (lisses au dernier niveau) répondent de non moins vigoureux éléments horizontaux, tels qu'un cordon entre le rez-de-chaussée et le premier étage, devenant corniche sur les ailes intermédiaires où il supporte une balustrade destinée à cacher le toit plat de celles-ci. Optiquement ces balustrades se prolongent sur les façades des

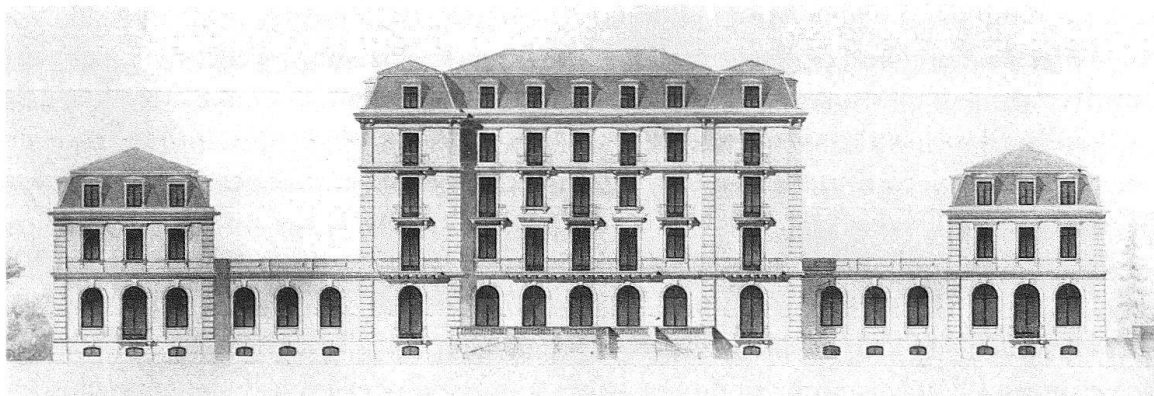


Fig. 2. Morges. Hôtel du Mont Blanc, façade lac

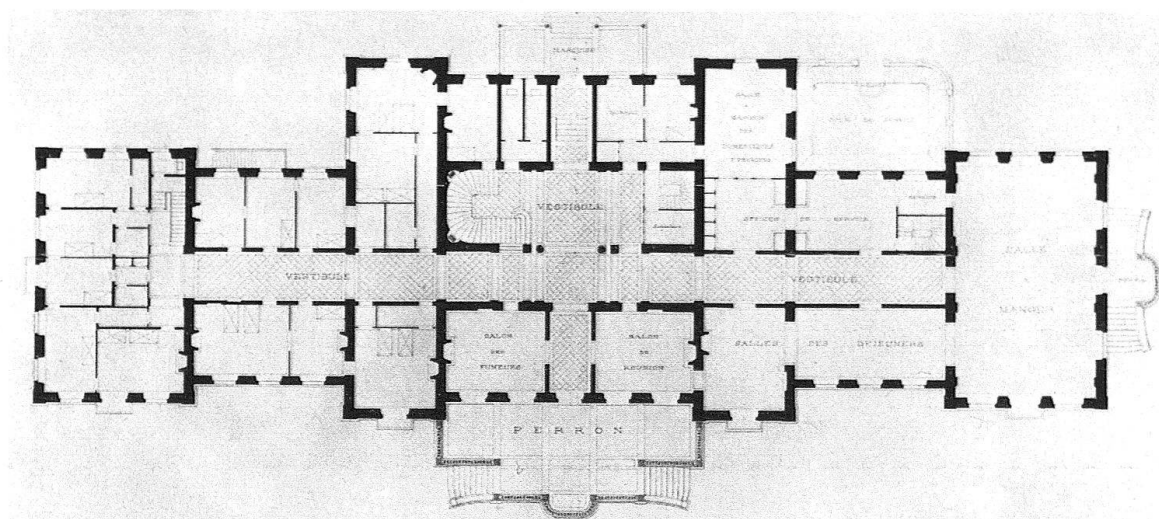


Fig. 3. Morges. Hôtel du Mont Blanc, plan du rez-de-chaussée

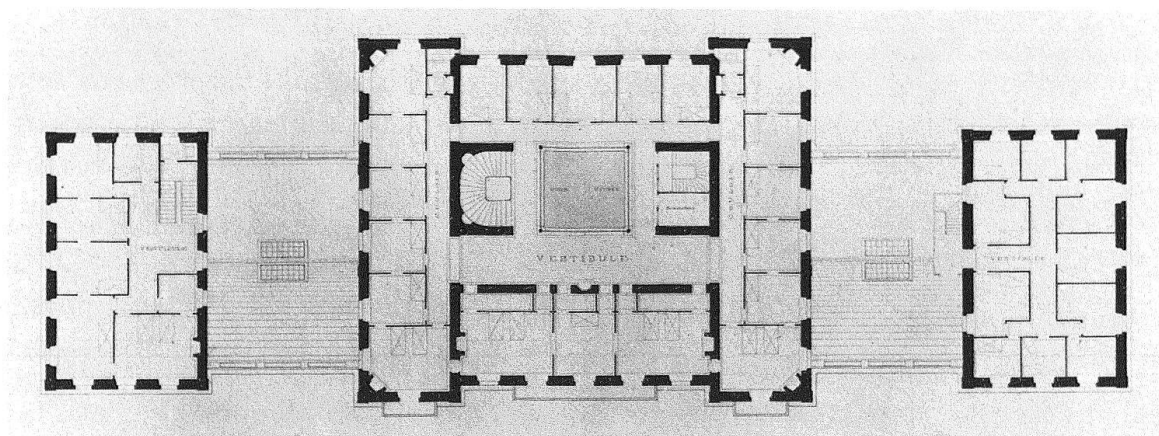


Fig. 4. Morges. Hôtel du Mont Blanc, plan du premier étage

trois bâtiments par une zone d'allèges marquées, délimitées par un bandeau prolongeant les tablettes des fenêtres. Sur le bâtiment central un cordon sépare le deuxième et troisième niveau, et correspond à la ligne de brisis des toits latéraux, à la Mansart.

En plan, le sous-sol est desservi par deux couloirs perpendiculaires, sur les axes principaux; il abrite des caves dans la partie occidentale, sans oublier, de part et d'autre de la cage d'escalier, deux gros calorifères destinés à chauffer l'ensemble de l'immeuble par un système de canalisations à air chaud ou vapeur. La moitié orientale de ce niveau abrite les divers locaux de service, tels que laverie, cuisines et salle à manger pour les employés. On remarque également une cour de service excavée, à laquelle on ne peut accéder qu'à pied au moyen de deux escaliers, disposition apparemment assez peu pratique pour décharger les diverses marchandises nécessaires à la bonne marche de l'hôtel.

Le rez-de-chaussée lui aussi est desservi par deux cheminements axiaux qui permettent une traversée de part en part (fig. 3). A son arrivée à l'hôtel, comme au Beau-Rivage à Ouchy, le voyageur pénètre dans un espace réduit servant d'entrée, d'où il accède par quelques marches jusqu'au grand vestibule, dont le volume vertigineux s'élève à travers tous les étages, formant ainsi une petite cour couverte au centre du bâti-

ment et éclairée par une lanterne ménagée dans le toit. A main droite s'ouvre un ample escalier monumental à cage de plan rectangulaire (mais aux angles arrondis s'ornant d'une niche) avec large jour central. Un escalier de service, plus petit et caché, lui fait face. Au-delà du vestibule et du corridor longitudinal, le corps central de l'édifice abrite, côté lac, deux salons donnant sur une vaste terrasse précédée d'un perron.

On remarque au rez-de-chaussée une imbrication des fonctions ne correspondant pas exactement à l'articulation architecturale du bâtiment. On trouve ainsi à ce niveau le découpage suivant: le bâtiment annexe ouest, l'aile qui le relie à l'édifice principal ainsi que l'avant-corps ouest de ce dernier, sont réservés à des chambres d'hôte (disposition exceptionnelle, les touristes n'étant logés, en général, qu'aux niveaux supérieurs), alors que la partie symétrique de cet ensemble à l'est, destinée aux repas, comprend des salles à déjeuner, au midi, une salle pour les domestiques étrangers sur la face arrière du corps central, sans oublier la monumentale salle à manger occupant toute la surface du bâtiment annexe oriental.

Les étages supérieurs sont entièrement consacrés aux chambres d'hôte, les plus spacieuses, parfois dotées d'une cheminée de salon, étant ménagées comme il se doit du côté du lac (fig. 4). Dans le bâtiment central la circulation se fait au moyen de couloirs dont l'éclairage ne paraît pas assuré de manière suffisante, ménagés autour des escaliers encadrant la cour intérieure. Celle-ci est délimitée par des sommiers que soutiennent des colonnes; leur faible diamètre permet de les supposer prévues en fonte. Les deux bâtiments annexes abritent, distribuées laborieusement autour d'un petit vestibule, plusieurs chambres, celles de l'annexe ouest étant plus spacieuses que celles qui figurent au-dessus de la salle à manger.

Appréciation. Dans ce projet établi peut-être un peu à la hâte par François Gindroz, on trouve à la fois un recours à un langage stylistique classique et d'autres éléments plus modernes. Ainsi en ce qui concerne le dessin des façades on peut considérer comme une innovation le fractionnement des volumes en trois entités distinctes reliées par des ailes, contrastant avec l'habitude prise jusqu'alors, dans notre région, de ne concevoir un hôtel important que comme une masse relativement compacte, en dépit d'une fréquente animation des façades au moyen d'avant-corps. Un tel système de fractionnement autorise un nombre accru de chambres ayant toutes vue sur l'extérieur, sans augmenter en proportion le volume «mort» au centre de l'édifice, tributaire d'un éclairage indirect et utilisable uniquement pour des pièces de service. Un agrandissement ultérieur est également facilement concevable, par simple surélévation des ailes (fig. 5), sans porter atteinte à l'organisation générale de l'ensemble.

Par contre la subdivision de la grande façade en deux avant-corps latéraux est une survivance d'un modèle de maison seigneuriale du XVII^e et XVIII^e siècle, mais s'inscrit également dans une tradition d'architecture hôtelière, qui en a repris le type, puisque ce principe fut employé entre autres à l'Hôtel Gibbon de Lausanne (1837-1839)⁷ ainsi qu'à l'Hôtel Byron de Villeneuve (vers 1841), qui n'est malheureusement connu que par des gravures. Cependant nous sommes loin ici de la monumentalité de ce dernier exemple, puisque le projet de Gindroz est défini au contraire par son caractère simple et fonctionnel avec, au lieu de frontons, des combles habitables qu'abrite un toit

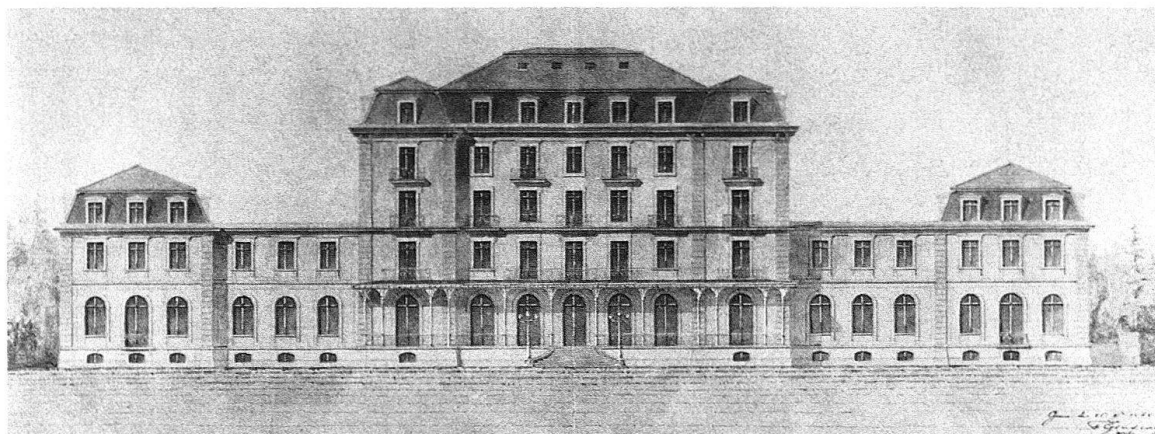


Fig. 5. Morges. Hôtel du Mont Blanc, façade lac, avec projet de surélévation des ailes

à la Mansart, de proportions d'ailleurs assez mesquines, dans le premier projet tout au moins. Par ailleurs un vocabulaire formel sobre et classique n'hésite pas à s'allier à des éléments modernes, tels que les colonnettes en fer de la cour d'éclairage, ou les balcons, qui se multiplient, affirmation d'une ouverture renforcée vers le lac, découlant d'une jouissance plus consciente des beautés du paysage.

Quant à la disposition du plan, conforme aux théories alors courantes de la construction hôtelière, elle se réfère aussi à des expériences précédentes, notamment au Beau-Rivage d'Ouchy. Ce dernier hôtel cependant, plus vaste et plus luxueux, paraît nettement mieux conçu, résolvant de manière plus heureuse le problème, entre autres, de l'éclairage des accès aux chambres (fig. 6). On y voit en effet que les couloirs latéraux prennent un jour direct au moyen d'une fenêtre sur la façade nord, et que le couloir longitudinal, doté de cours d'éclairage secondaires, puise un jour abondant dans le luxueux éclairage de la cour-vestibule, illuminée à profusion non seulement par une lumière zénithale, souvent blafarde, mais encore par une paire de fenêtres, à chaque étage, sur la face nord, qui valent à cet édifice d'être longtemps cité en exemple⁸ (cet éclairage horizontal a été supprimé depuis, par la création de chambres supplémentaires).

Dans notre région, l'un des plus anciens exemples hôteliers de cours d'éclairage, avec galeries superposées, paraît bien être l'Hôtel des Trois-Couronnes à Vevey (1840–1843 par Philippe Franel)⁹, où l'on trouve de part et d'autre d'un puits de lumière central, deux cours allongées également couvertes de verrières, éclairant les couloirs longitudinaux. Joseph Collart utilisa à Genève un système similaire à trois cours pour son Hôtel de la Métropole (1850–1852)¹⁰. Le même principe, mais à une seule cour, fut appliqué aussi en 1845 par Joseph Kaspar Jeuch pour le Verenahof de Baden¹¹, puis plus tard par François Gindroz à l'Hôtel Beau-Rivage à Ouchy. Ce système sera repris par maints autres hôtels à cette époque et paraît remonter à des sources variées. Il puise certainement ses racines dans une tradition de construction fort ancienne, courante dans les villes d'origine médiévale où les parcelles, étroites mais très allongées, imposent un puits d'éclairage et d'aération central. On rencontre aussi ce principe, développé en concept architectural, au Badischer Hof de Baden-Baden, ancien couvent de capucins

transformé en hôtel de 1807–1809 par Friederich Weinbrenner, où l'espace intérieur caractérisé par un ordre toscan colossal entouré de galeries superposées sert de salle à manger. A la même époque des galeries à ordres superposés délimitent le volume central circulaire de l'Exchange Coffee House de Boston (USA), construit par l'architecte Asher Benjamin¹².

Mais revenons à Morges pour mentionner les proportions de la grande salle à manger. En effet cet espace par nécessité fort vaste pour abriter plus de cent dîneurs devait être également, pour le confort de ces derniers, bien éclairé et bien aéré. En conséquence l'intégration au corps de l'hôtel de cet élément à grandes portées posait de sérieux problèmes de construction, d'autant plus que cette salle, considérée comme étant de faible rapport et utilisée chaque jour pour une durée assez restreinte, ne pouvait que difficilement prendre la place, au midi, des locaux privilégiés destinés à servir de salons publics. Aussi la grande salle à manger était-elle traditionnellement placée à l'extrémité du bâtiment, s'ouvrant sur l'un des ses petits côtés, souvent étriquée, trop longue par rapport à sa largeur. A Morges, le projet de Gindroz, en fractionnant les volumes, permet une proportion beaucoup plus harmonieuse de cette grande salle. La liaison cependant entre celle-ci et les cuisines et offices, ménagés en sous-sol, ne paraît pas être des plus faciles, à moins d'employer intensivement des monte-plats. Cette difficulté est inhérente au parti, pourtant fréquent pour économiser de la place, de situer les services en sous-sol.

Curriculum. A notre époque le nom de François Gindroz n'évoque plus guère que la construction, en collaboration avec les architectes Jean Fernel et Joseph Collart, des bâtiments de l'Académie, Bibliothèque et Musée, qui devinrent l'Université de Genève (1868–1872)¹³. Un récent article d'Armand Brulhart a pourtant tiré ce créateur de l'oubli pour fournir des compléments d'information essentiels¹⁴ et nous joindrons à ce travail le fruit de nos propres recherches. François Henri Benjamin Gindroz [appelé plus tard Francis], originaire de Montpreveyres et Lausanne, fils de pasteur, est né le 19 juillet 1822 à Montet dans le canton de Vaud¹⁵. Après de premières études commencées à Neuchâtel, le jeune homme les poursuivra à Lausanne puis, à la sortie du gymnase, il entre chez l'architecte Henri Perregaux. En 1844, déjà qualifié d'architecte, il voyagera en Bavière et Wurtemberg, «pour son agrément et instruction»¹⁶, travaillant entre-temps à Genève sous la direction de Jacques-Louis Brocher. Enfin après des études à Paris entre 1846 et 1852, en qualité d'élève de Hector Lefuel (1810–1880) – architecte qui acheva le Palais du Louvre –, il s'installa définitivement à Genève où il gagna en 1853 un concours qui lui valut de diriger les constructions que la Société immobilière de Genève se proposait d'élever successivement au Quai des Bergues. «Dès le début», écrit Adolphe Reverdin dans sa notice nécrologique, «M. Gindroz sut imprimer à l'aspect extérieur de ses constructions un caractère plus ornementé que celui généralement admis jusqu'alors, et nous pouvons signaler la même tendance dans la plupart des travaux successivement confiés à notre collègue¹⁷.» Aussi Gindroz fera-t-il dans cette ville une brillante carrière, comme architecte notamment d'étrangers riches, décoré chevalier de la Légion d'honneur, avant de s'éteindre prématurément à

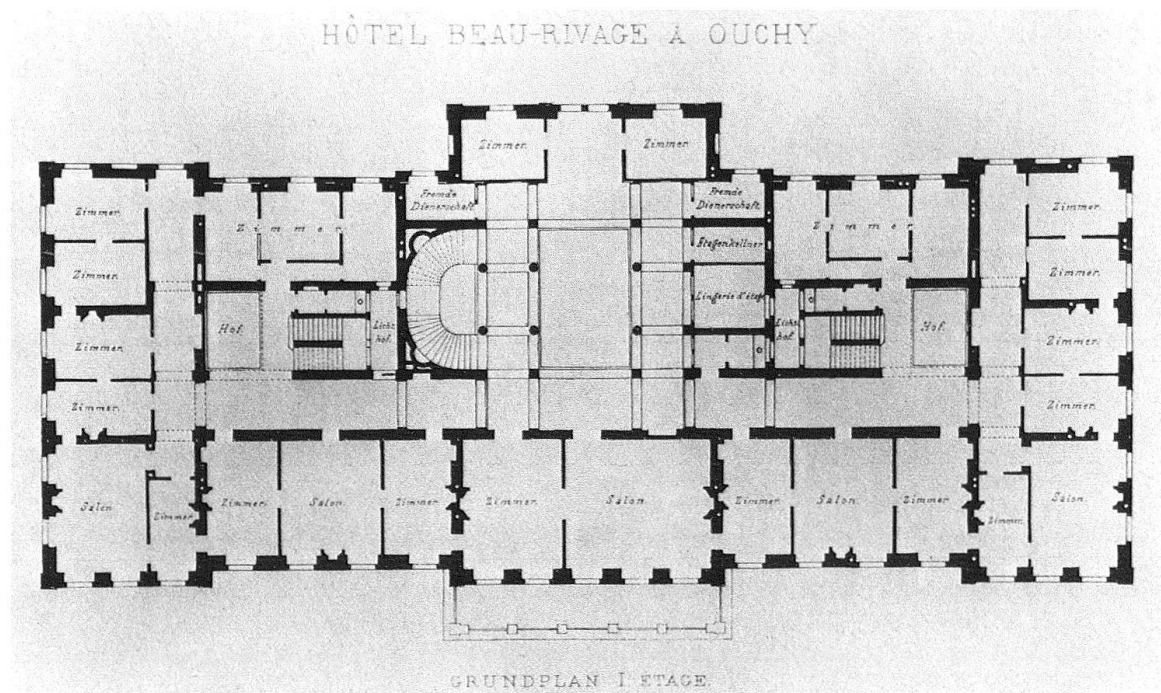


Fig. 6. Lausanne, Ouchy. Hôtel Beau-Rivage (1858–1861), plan du premier étage (Album SIA 1869)

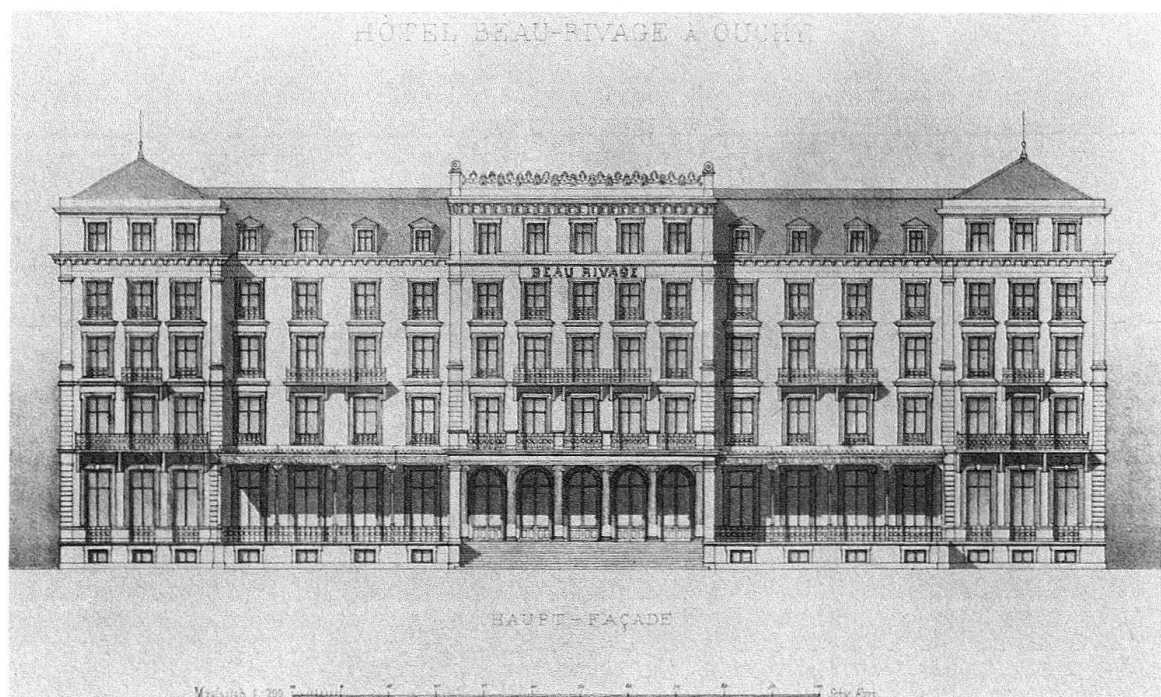


Fig. 7. Lausanne, Ouchy. Hôtel Beau-Rivage (1858–1861), façade sud (Album SIA 1869)

Ragaz le 8 septembre 1878, âgé de 56 ans. Ayant gardé des attaches sentimentales avec son lieu de naissance, il sera inhumé, comme son père, à Montet-Cudrefin¹⁸. L'une de ses dernières œuvres paraît être, à Genève, l'Emmanuel Church (église américaine)¹⁹. A son décès, le «Journal de Genève» énumère les constructions suivantes: «Il suffit de

citer, parmi les établissements publics l'Asile, fondé par la magnificence de Madame la baronne Rothschild, dont il était l'architecte habituel, parmi les édifices privés la splendide villa de M^{me} Maracci à Cologny [bâtie sur les plans de l'architecte Lainé à Paris], le cottage de Sir Robert Peel à Sécheron, la villa de M. Vernes d'Arlande à Versoix et bien d'autres; enfin, dans un genre plus modeste, mais non moins digne d'intérêt, les solides et confortables maisons locatives de la Société immobilière dont M. Gindroz était un des architectes²⁰».

Nous avons retrouvé par ailleurs une liste, établie par l'architecte lui-même, mentionnant un certain nombre de ses ouvrages; cette dernière énumère: La Métairie, hospice d'aliénés [Nyon]; Asile de convalescents de Pressy; Hôpital ophtalmique, Fondation du baron Ad. de Rothschild, Genève; Bâtiments de l'Académie, Bibliothèque publique et Musée de Genève; Bureaux du Comptoir d'escompte, Genève; Bureaux de la Banque Lombard-Odier, Genève; Bureaux de la Banque Sandoz-Berthoud, Neuchâtel; Château du Prince Napoléon à Prangins. Villas: M. A. Masséna, prince d'Essling, M. Maracci de Lille, Sir Robert Peel, M. Vernes d'Arlande, Madame la comtesse du Vivier, M. le baron Blanc, M. Jameson de Paris, Mademoiselle M. Fauquet, M. H. Revillod-de Muralt de Saint-Prex, Madame Cornaz de Montet²¹.

Le récent article d'Armand Brulhart sur l'Hôpital Rothschild à Genève, construit par François Gindroz entre 1873 et 1874, fournit encore des informations complémentaires sur son œuvre: ainsi Gindroz dirigea les travaux de la première gare de Genève (1857/58) [sur des plans fournis par la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée], construisit quatorze immeubles dans le square du Mont-Blanc pour la Société immobilière genevoise (1854-1862) et cinq immeubles pour la percée de la rue du Commerce entre 1859 et 1863. En 1858 il se vit chargé de la direction des travaux de construction du château Rothschild à Pregny, sur les plans d'architectes anglais, Joseph Paxton et George Henry Stokes²², entreprise heureuse qui lui valut d'autres commandes de la part de cette illustre famille. Enfin il faut signaler qu'il est l'auteur du Casino d'Evian, qu'il obtint plusieurs mentions honorables pour des concours importants, et que sa notoriété lui valut de remplir à diverses reprises les fonctions de membre de jury d'architecture²³.

Nous ne reviendrons ici rapidement que sur les créations vaudoises de François Gindroz, qui sont donc, outre l'Hôtel Beau-Rivage, la villa du prince Napoléon à la Bergerie près de Prangins, et l'ancien hospice d'aliénés de la Métairie à Nyon (1857)²⁴ (aujourd'hui clinique privée). Le projet d'hôtel de Morges peut être comparé au dernier de ces ouvrages, puisqu'on y voit également un fractionnement du programme architectural en trois entités distinctes, à savoir un bâtiment central doté de deux avant-corps latéraux peu saillants et relié à deux édifices secondaires symétriques par un simple passage couvert. Le décor architectural de cet ensemble est caractérisé par une très grande sobriété.

L'esprit néo-classique propre à Gindroz se retrouve dans le «château Napoléon» ou «villa de Prangins», édifice construit vers 1872/73 par le prince Napoléon, fils du roi Jérôme Bonaparte, et neveu de l'empereur Napoléon I^{er}. Cet édifice, avec son corps de logis en briques rouges d'où saillent des avant-corps latéraux bien marqués, limités par des chaînes d'angle en harpe, est coiffé de hautes toitures à croupes où sont ménagées des

mansardes²⁵. On peut se demander si le même architecte réalisa déjà vers 1860 la «villa-Prangins», appelée aussi «Chalet», pour le même prince impérial, dans une autre partie de ce domaine de 200 hectares, lorsque Napoléon vint s'établir sur les bords du Léman²⁶. Cette première création à la Bergerie témoigne pourtant d'une nette déviation du style habituel de Gindroz, avec une tendance marquée vers un éclectisme architectural. On y rencontre un plan traditionnel, à savoir un corps de logis allongé articulé au moyen d'un avant-corps central et de pavillons extrêmes. Ce système classique est combiné en outre, sur l'axe central, à un plan de type triangulaire, développé par les architectes de la Révolution surtout, réunissant obliquement le grand salon avec une salle de billard et une salle à manger. Ces deux éléments encadrent le vestibule, flanqué lui-même par des escaliers à vis saillants.

En élévation, côté lac, l'architecte appliqua, sur cette organisation spatiale régulière un élément d'asymétrie, en précédant l'un des deux pavillons latéraux à terminaison polygonale, par une tour-belvédère que coiffe une terrasse sur «mâchicoulis»²⁷. Quant aux éléments de décor, ils sont en grande partie empruntés au vocabulaire formel de la Renaissance française, notamment la formulation de l'avant-corps central en un volume arrondi, coiffé d'un toit à croupe, à mur partiellement aveugle au premier étage, rappelant quelque peu les fortes tours des châteaux de la Loire. Ce château sera vendu en 1871 à Charles Thomas Lucas, le prince Napoléon ayant divisé sa propriété, et s'appropriant à faire élever par Gindroz la «villa de Prangins», de style Louis XIII, mentionnée plus haut²⁸.

Dans cette œuvre de 1860 – si elle est de François Gindroz, ce que rien en définitive, ne permet d'assurer – ces choix historicisants qui s'éloignent de la simplicité néo-classique des édifices décrits précédemment, seraient liés au goût du client impérial d'une part, mais peut-être aussi aux étroites relations de l'architecte avec la famille Rothschild, dont la villa de Pregny presque contemporaine n'est, par sa façade méridionale, pas si éloignée.

Ainsi donc François Gindroz, dont l'Hôtel Beau-Rivage resta pourtant fameux (fig. 7), se révèle comme un constructeur d'asiles et hôpitaux, de banques, de maisons locatives, mais surtout de grandes villas de maîtres, plutôt qu'un spécialiste en hôtels.

Abréviations

AC	Archives communales
ACV	Archives cantonales vaudoises
AMH	Archives des monuments historiques
BPU	Bibliothèque publique et universitaire, Genève
Kdm.	<i>Kunstdenkmäler der Schweiz</i>
MAH	<i>Monuments d'art et d'histoire de la Suisse</i>
Reg. Mun.	Registre de la Municipalité

Notes

¹ P. BISSEGER, *MAH Vaud IV*, en préparation.

² AC Morges, AJY 2, H tel du Mont Blanc. Correspondance de mai à septembre 1868; *ibidem*, «Extrait du registre des délibérations de la section rurale de la Municipalité de Morges», 5. 9. 1868.

³ Sur l'Hôtel Beau-Rivage à Ouchy, voir M. GRANDJEAN, *MAH Vaud III*, à paraître, et *Album des Vereins Schweiz. Ingenieure und Architekten*, I. Lieferung [1869], façade et plans lithographiés.

⁴ AC Morges, AAA 61, Reg. Mun. p. 122, 11. 10. 1869.

- ⁵ AC Morges, *ibidem*, *passim*. AJY 2, Projet imprimé, statuts et appel de fonds, décembre 1869; *ibidem*, Mémoire du 23. 1. 1870; AD 12, copies lettres, p. 332, 24. 5. 1870.
- ⁶ AC Morges, AJY 2, Hôtel du Mont Blanc.
- ⁷ M. GRANDJEAN, *op. cit.*
- ⁸ E. GUYER, *Das Hotelwesen der Gegenwart*, Zürich 1874, p. 63.
- ⁹ P. BISSEGER, *Les architectes vaudois de la première moitié du XIX^e siècle*, thèse de doctorat, en préparation.
- ¹⁰ Ecole d'architecture, Université de Genève, Restauration et rénovation de l'Hôtel de la Métropole, xérocopie d'un manuscrit dactylographié, juin 1977.
- ¹¹ P. HOEGGER, *Kdm. Aargau VI*, Bâle 1976, p. 317.
- ¹² N. PEVSNER, *A History of Building Types*, Princeton 1970, pp. 172-174.
- ¹³ CH. BORGEAUD, *L'Académie et l'Université de Genève au XIX^e siècle*, Genève 1934, p. 442 n.
- ¹⁴ A. BRULHART, «L'ancien hôpital Rothschild», in *Journal de Genève*, 29 août 1978 (aimable communication de M. J.-E. Genequand, archiviste d'Etat à Genève).
- ¹⁵ ACV, Dossiers généalogiques, Gindroz: ED 83/1, Baptêmes, p. 17 n° 26.
- ¹⁶ ACV, K VII g 12/2, n° 467; *ibidem*, n° 1489.
- ¹⁷ *Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes*, 1879 n° 2 article nécrologique par A. Reverdin (aimable communication de M. Armand Brulhart, historien d'art; article cité note 14). Voir aussi L. HAUTECŒUR, *Histoire de l'architecture classique en France*, t. VII, Paris 1957, pp. 172-178.
- ¹⁸ PBU Recueil Le Fort 32, (1878) n° 8 (aimable communication de M. J.-E. Genequand, archiviste d'Etat à Genève; je le remercie bien cordialement pour sa collaboration).
- ¹⁹ M. JEQUIER, «L'église anglaise de Lausanne», in *Revue historique vaudoise*, 1978, p. 55.
- ²⁰ BPU Recueil Le Fort 32, (1878) n° 8.
- ²¹ AC Morges, AJJ 3, Ecoles: *Liste des calorifères à air chaud établis par la maison Weibel et Briquet & Cie (...) dans les écoles, hospices, églises et autres édifices publics* [sans lieu, sans date, publié vers 1875], pp. 33-34, du 18. 11. 1874. Ces travaux, cités pour l'installation de calorifères, correspondent vraisemblablement dans leur grande majorité, à une construction à neuf par cet architecte, l'exception à cette règle paraissant être la maison Cornaz de Montet, datant du début du XIX^e siècle, où il ne s'agirait donc que d'une transformation (voir *La maison bourgeoise en Suisse, Vaud II*, Zurich 1961, p. 103).
- ²² Voir note 14 et G. FATIO, *Pregny*, Genève 1947, p. 258; J. GANTNER, A. REINLE, *Kunstgeschichte der Schweiz*, Frauenfeld 1962, t. IV, p. 111; voir aussi L. HAUTECŒUR, *Histoire de l'architecture classique en France*, Paris 1957, t. VII, p. 239.
- ²³ *Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes*, 1878, n° 2.
- ²⁴ Date de construction aimablement communiquée par M^{me} E. Gremion, directrice de l'Etablissement médical La Métairie SA.
- ²⁵ Cette construction est également attribuée à Gindroz par un article tiré du *Journal de Nyon* (lui-même tiré du *Journal de Genève*) non daté, conservé au Musée du Vieux Genève, Notes Plojoux. Pour la datation voir ACV G 247/6 fo 100, 124, 141. Illustrations et historique in L. DEVEGNEY, *Prangins et ses environs*, Prangins 1945, pp. 25-33.
- ²⁶ ACV, G 242/5 fo 407; G 242/9 fo 114, 115, 116. C'est ce qu'affirme le *Kunstführer durch die Schweiz* (5^e édition), Zürich 1976, t. II, p. 212.
- ²⁷ Une tour analogue flanque l'un des pavillons de la Métairie à Nyon, rajoutée après 1868 (voir ACV Gb 246 b 1 fo 15).
- ²⁸ BPU, Br Fo 1647: *Lac de Genève. En vente: la magnifique maison et propriété situées sur les bords du lac de Genève, et connues sous le nom de villa de Prangins, ancienne résidence de S. A. I. le prince Napoléon*, London 1875. [Plans et vues lithographiés, avec description de la maison et des dépendances, en annexe quatre plans manuscrits sur soie, échelle 1/100, sans nom, sans date] (aimable communication de Marcel Grandjean, rédacteur *MAH Vaud*). Voir aussi ACV, (AMH) A 144/3 bis, A 31828-31840: Plans lithographiés, échelle 1/100, (sans façades) du bâtiment principal et de certaines dépendances.